



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 15 octobre 2021, s'est réuni en séance publique, salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	25	8	2

Secrétaire de séance : Zakaria MOUAMIR

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 29 juin 2021,

N°	Libellé	Rapporteur
146	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
147	Finances – Budget Ville – Création d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP)	Le Maire
148	Finances – Décision modificative n°2 – Budget principal de la Ville	Le Maire
149	Direction Générale – Convention tripartite avec l'État et la SEM.VIE pour le versement de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à la SEM.VIE pour la réhabilitation de la friche industrielle du B9	Le Maire
150	Direction Générale – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024	Le Maire
151	Direction Générale – Fonds de concours – Réhabilitation du bâtiment béton – La Décale	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
152	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2020	Jill GAUCHER
153	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées – Année 2020	Jill GAUCHER
154	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Protocole d'accord transactionnel dans le litige des pompes d'eau traitée de l'usine du Vieux Domaine	Jill GAUCHER
155	Énergie – Adhésion à l'association AMORCE	Jill GAUCHER
156	Foncier – Convention avec Enedis – Passage de canalisation souterraine rue du Mouton – Parcelles BV 373 et 377	Franck MICHOUX
157	Foncier – Classement dans le domaine public communal de la voirie de diverses parcelles constituant une partie de l'emprise des rues des Lilas, des Seringats et des Hortensias (Lotissement Petit Bois Marteau)	Franck MICHOUX
158	Foncier – Classement dans le domaine public communal de la voirie de diverses parcelles constituant une partie de l'emprise du Chemin du Perdrier, de la rue du Travail et du Chemin du Carroir des Ajoncs	Franck MICHOUX
159	Foncier – Désaffectation et déclassement du domaine public d'une partie du Chemin de la Bidauderie	Franck MICHOUX
160	Foncier – Parc technologique de Sologne – Cession à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry des parcelles cadastrées AL 495 ET 496, AH 430 ET 431 (Partie du Chemin de la Bidauderie)	Franck MICHOUX
161	Foncier – Désaffectation des parcelles cadastrées DK n°307, DK n°324 et DK n°326P en vue d'une cession – Îlot B9	Franck MICHOUX
162	Foncier – Cession des parcelles DK n° 307, 324 et 326P rue de la Société Française et Avenue Pierre Sépard	Franck MICHOUX
163	Foncier – Avis sur la demande d'autorisation pour le projet de parc photovoltaïque de Total Quadran lieudit la Jouannerie, route du Petit Râteau à Vierzon	Franck MICHOUX
164	Espace Bas de Grange – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2020	Franck MICHOUX
165	Équipement cinématographique – Convention de concession avec la SEM.VIE – Approbation du compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2020	Franck MICHOUX
166	SEM.VIE – Compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2020	Franck MICHOUX
167	Culture – Théâtre Mac-Nab – Attribution d'une subvention à l'association Festival du film de demain	Mélanie CHAUVET
168	Culture – Théâtre Mac-Nab – Contrat de parrainage entre la Ville et	Mélanie CHAUVET

N°	Libellé	Rapporteur
	la Société Compagnie des Eaux et de l'Ozone	
169	Culture – Théâtre Mac-Nab – Convention de résidence artistique avec la compagnie Les Entichés pour le spectacle « Le Renard envieux qui me ronge le ventre »	Mélanie CHAUVET
170	Affaires scolaires – Convention prévention routière	Toufik DRIF
171	Affaires scolaires – Convention CAF – Acte d'engagement de la Ville dans la démarche CTG	Toufik DRIF
172	Affaires scolaires – Tarification du camp hiver	Toufik DRIF
173	Affaires scolaires – Demande de subvention « Investissement » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher dans le cadre de l'appel à projet « Fonds publics et territoires » au titre de l'année 2021 pour l'acquisition et la mise en œuvre d'une application numérique dans le domaine de la petite enfance	Toufik DRIF
174	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
175	Ressources Humaines – Convention de mise à disposition de personnels administratifs Ville CDC	Solange MION
176	Ressources Humaines – L'accueil des apprentis au sein de la collectivité – Rentrée scolaire 2021	Solange MION
177	Sports – Constitution d'un Groupement d'Intérêt Public – GIP du Golf de la Picardière	Wendelin KIM
178	Sports – Désignation des membres du Conseil municipal au Conseil d'administration du GIP Golf	Wendelin KIM
179	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles de fonctionnement au Club Cycliste Vierzonnais et à l'association Rando Découverte Vierzonnaise	Wendelin KIM
180	Transports – Convention multipartenariale relative à l'exploitation et au financement de la Centrale d'Information Multimodale (CIM) en région Centre-Val de Loire	Ophélie TAIRET
181	Motion adressée à Monsieur le Ministre de la santé et des solidarités sous couvert de Monsieur le Préfet du Cher (<i>remise sur table</i>)	Le Maire

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JUIN 2021.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/146 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des demandes de subvention, des dissolutions de régie, des modifications de régie, des locations temporaires de terrains communaux, attributions d'aide à la transmission et la création de commerce, des réalisations de prêts, d'un exercice de droit de priorité, de rétrocessions, de concessions, de mise à dispositions de locaux et divers marchés.

DEL21/147 – FINANCES – BUDGET VILLE – CRÉATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la création d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP).

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

1 abstention : Mme GRISON.

DEL21/148 – FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

1 abstention : Mme GRISON.

DEL21/149 – DIRECTION GÉNÉRALE – CONVENTION TRIPARTITE AVEC L'ÉTAT ET LA SEM.VIE POUR LE VERSEMENT DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) À LA SEM.VIE POUR LA RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DU B9

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes de la convention tripartite de transfert de la DSIL à la SEM.VIE pour l'aménagement de la friche industrielle du B9,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme

GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/151 – DIRECTION GÉNÉRALE – FONDS DE CONCOURS – RÉHABILITATION DU BÂTIMENT BÉTON – LA DÉCALE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le versement au profit de la Ville par la Communauté de communes d'un fonds de concours d'un montant de 101 541 € HT pour la réhabilitation du bâtiment béton – la décale.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/152 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, pour l'exercice 2020,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme*

GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

1 abstention : *Mme GRISON.*

DEL21/153 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif des eaux usées, pour l'exercice 2020,
- de mettre ledit rapport à la disposition du public.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

1 abstention : *Mme GRISON.*

DEL21/154 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DANS LE LITIGE DES POMPES D'EAU TRAITÉE DE L'USINE DU VIEUX DOMAINE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le protocole d'accord transactionnel rédigé par les différents conseils,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit protocole,
- d'imputer les recettes au budget de l'eau potable à l'article 21311.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/155 – ÉNERGIE – ADHÉSION À L'ASSOCIATION AMORCE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer à l'association AMORCE au titre des compétences « Réseaux de chaleur » et « Énergie » ainsi que « Eau et assainissement »,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour participer aux diverses instances de l'association AMORCE,
- de procéder au vote pour désigner les deux représentants du Conseil municipal :
 - se présentent :

Titulaire : Madame Jill GAUCHER

Suppléant : Monsieur Thibault LHONNEUR

Résultats des votes :

32 voix pour Madame Jill GAUCHER et Monsieur Thibault LHONNEUR.

- d'élire Madame Jill GAUCHER en tant que titulaire ainsi que Monsieur Thibault LHONNEUR en tant que suppléant,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion,
- d'inscrire la cotisation correspondante dans son budget primitif sur les crédits ouverts à l'article 6281,
- d'imputer la dépense correspondante à l'adhésion pour la compétence « Eau - Assainissement » au budget annexe eau potable et au budget annexe de l'assainissement.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

1 abstention : Mme GRISON.

DEL21/156 – FONCIER – CONVENTION AVEC ENEDIS – PASSAGE DE CANALISATION SOUTERRAINE RUE DU MOUTON – PARCELLES BV 373 ET 377

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à l'installation d'une canalisation souterraine, et tous ses accessoires, sur les parcelles dont la commune de Vierzon est propriétaire, rue du Mouton, à Vierzon, cadastrées section BV 373 et 377,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la commune et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt euros,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822 article 7788.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/157 – FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE DE DIVERSES PARCELLES CONSTITUANT UNE PARTIE DE L'EMPRISE DES RUES DES LILAS, DES SERINGATS ET DES HORTENSIAS (LOTISSEMENT PETIT BOIS MARTEAU)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées non bâties constituant une partie de l'emprise de la rue des Lilas, la rue des Seringats et la rue des Hortensias, cadastrées section DH numéros 632, 659, 681, 540 et 320,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MOREÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/158 – FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE DE DIVERSES PARCELLES CONSTITUANT UNE PARTIE DE L'EMPRISE DU CHEMIN DU PERDRIER, DE LA RUE DU TRAVAIL ET DU CHEMIN DU CARROIR DES AJONCS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées non bâties constituant une partie de l'emprise du chemin du Perdrier (parcelle cadastrée section BM numéro 470), de la rue du Travail (parcelle cadastrée section DV numéro 694) et du chemin du Carroir des Ajoncs (parcelle cadastrée section AL numéro 484),
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/159 – FONCIER – DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA BIDAUDERIE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie du chemin de la Bidauderie, devenue désormais les parcelles cadastrées AL n° 495 pour 607 m², AL n° 496 pour 866 m², AH n° 430 pour 459 m² et AH n° 431 pour 892 m², soit une superficie totale de 2 824 m², telle que figurant sous la teinte verte du plan cadastra.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

1 abstention : Mme MILLÉRIOUX.

1 abstention par mandat : M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX).

DEL21/160 – FONCIER – PARC TECHNOLOGIQUE DE SOLOGNE – CESSION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY DES PARCELLES CADASTRÉES AL 495 ET 496, AH 430 ET 431 (PARTIE DU CHEMIN DE LA BIDAUDERIE)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry les parcelles communales cadastrées AL n° 495 pour 607 m², AL n° 496 pour 866 m², AH n° 430 pour 459 m² et AH n° 431 pour 892 m², soit une superficie totale de 2 824 m², sises chemin de la Bidauderie, à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 36 712 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

1 abstention : Mme MILLÉRIOUX.

1 abstention par mandat : M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX).

DEL21/161 – FONCIER – DÉSAFFECTATION DES PARCELLES CADASTRÉES DK N°307, DK N° 324 ET DK N°326P EN VUE D'UNE CESSION – ÎLOT B9

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de procéder à la désaffectation des parcelles cadastrées DK n° 307 pour 14 m², DK n° 324 pour 573 m² et DK n° 326p pour 1 631 m² en vue d'une cession,

- d'approuver l'annexe modificative n °2 au Procès-Verbal de mise à disposition de l'immeuble dit « ensemble immobilier B9 ».

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION,

Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/162 – FONCIER – CESSION DES PARCELLES DK N°307, DK N° 324 ET DK N°326P RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET AVENUE PIERRE SÉMARD

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner l'Adjoint au Maire délégué pour représenter la commune et signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 7751.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/163 FONCIER – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE TOTAL QUADRAN LIEUDIT LA JOUANNETTERIE, ROUTE DU PETIT RÂTEAU À VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la réalisation et à l'exploitation du projet de parc photovoltaïque au sol au lieu-dit « La Jouannetterie » conformément aux articles L.122-1 et R122-7 du Code de l'environnement, sous réserve du raccordement de l'installation au poste le plus proche se situant à environ 100 m.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/164 – ESPACE BAS DE GRANGE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités de l'espace Bas de Grange pour l'exercice 2020.

ADOPTÉ PAR :

16 voix Pour : Mme ROUX, Mme MILLÉRIOUX, M. DRIF, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX).

4 abstentions : M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

1 abstention par mandat : Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

5 ne participe pas au vote : M. SANSU, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, M. RENÉ, Mme GAUCHER.

3 ne participe pas au vote par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/165 – ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE – CONVENTION DE CONCESSION AVEC LA SEM.VIE – APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités de l'équipement cinématographique pour l'exercice 2020.

ADOPTÉ PAR :

16 voix Pour : Mme ROUX, Mme MILLÉRIOUX, M. DRIF, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX).

4 abstentions : M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

1 abstention par mandat : Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

5 ne participe pas au vote : M. SANSU, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, M. RENÉ, Mme GAUCHER.

3 ne participe pas au vote par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/166 – SEM.VIE – COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE 2020

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités pour l'exercice 2020.

ADOPTÉ PAR :

16 voix Pour : Mme ROUX, Mme MILLÉRIOUX, M. DRIF, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX).

4 abstentions : M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

1 abstention par mandat : Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

5 ne participe pas au vote : M. SANSU, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, M. RENÉ, Mme GAUCHER.

3 ne participe pas au vote par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/167 – CULTURE – THÉÂTRE MAC-NAB – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION FESTIVAL DU FILM DE DEMAIN

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de 75 000 € à l'association Festival du film de demain,
- d'approuver la convention passée entre la ville de Vierzon et l'association Festival du film de demain,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget annexe du Théâtre Mac-Nab 2021 nature 6574.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/168 – CULTURE – THÉÂTRE MAC-NAB – CONTRAT DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage passé entre la Ville et la société Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour le versement d'une somme de 13 000 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit contrat et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab, nature 7478.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION,

Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/169 – CULTURE – THÉÂTRE MAC-NAB – CONVENTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE AVEC LA COMPAGNIE LES ENTICHÉS POUR LE SPECTACLE " LE RENARD ENVIEUX QUI ME RONGE LE VENTRE "

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de résidence passée entre la Ville et la compagnie Les entichés,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2021, article 62381.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.*

8 voix Pour par mandat : *M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).*

2 absents : *M. DESNOUES, Mme CHARMONT.*

DEL21/170 – AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'éducation routière passée entre la Ville et l'Association de Prévention Routière à compter de l'année scolaire 2021-2022,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/171 – AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION CAF – ACTE D'ENGAGEMENT DE LA VILLE DANS LA DÉMARCHE CTG

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'inscrire la Ville de Vierzon dans cette démarche de coopération pour l'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour les domaines où la commune est compétente,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte d'engagement de la Convention Territoriale Globale pour la période janvier 2021 – décembre 2022, à en suivre son exécution.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/172 – AFFAIRES SCOLAIRES – TARIFICATION DU CAMP HIVER

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les tarifs du camp proposé par le service Petite Enfance, Enfance, Éducation, durant le séjour de Février 2022 en direction des 11-15 ans,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tout contrat ou convention afférents aux activités.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/173 – AFFAIRES SCOLAIRES – DEMANDE DE SUBVENTION " INVESTISSEMENT " AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET " FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES " AU TITRE DE L'ANNÉE 2021 POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE APPLICATION NUMÉRIQUE DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher d'un montant total de 1 320 € au titre de l'année 2021 pour soutenir l'opération,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tout acte y afférent,

- d'imputer la recette au budget.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAQUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/174 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/175 – RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ENTRE LA VILLE DE VIERZON ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes de la convention d'un montant de 204 280,60 €,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/176 – RESSOURCES HUMAINES – L'ACCUEIL DES APPRENTIS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ – RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de recourir aux contrats d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2021 comme suit :

SERVICE	NOMBRE DE POSTES ET FONCTIONS	DIPLÔME OU TITRE PRÉPARÉ	DURÉE DE LA FORMATION
Ressources Humaines	1 Poste – Gestionnaire Ressources Humaines	Licence Chargé des Ressources Humaines	1 an
Restauration	1 Poste - Cuisinier	CAP Cuisinier	2 ans
Marchés Publics	1 Poste - Gestionnaire Marchés publics	Master 2 Droit et management des politiques publiques locales	1 an
Service Petite Enfance - Enfance – Éducation	2 Postes – ATSEM	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	2 ans
	1 Poste – Assistante d'Éducation Petite enfance	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	2 ans
	1 Poste - animateur	1 BPJEPS Animateur (début de formation en février 2022)	2 ans
Politique de la Ville – BRU – Sports - Jeunesse	1 Poste – Gestionnaire de développement des manifestations sportives municipales et événementielles	MASTER Aménagement management et valorisation des espaces sportifs et de loisirs	1 an
Espaces Verts	1 Poste – Agent d'entretien des Espaces Verts	1 BAC Professionnel Aménagements Paysagers	2 ans
Régie Bâtiments Logistique	1 Poste - Électricien	Bac Professionnel électricien	1 an
Prévention Tranquillité Publique / Refuge	1 Poste – Agent d'entretien animalier	BAC Professionnel conduite et gestion des entreprises du secteur canin et félin	2 ans
Service Informatique	1 Poste - Agent de maintenance du parc informatique	BTS Sciences Numériques : Informatique et Réseaux	2 ans

- d'accorder une majoration de 10 points sur le taux de rémunération pour les apprentis préparant un Licence pour tous les contrats conclus à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

- d'accorder une majoration de 20 points sur le taux de rémunération pour les apprentis préparant un Master de 1^{ère} et 2^{ème} année pour tous les contrats conclus à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

- d'accorder la mise en application de la majoration à compter du 1^{er} novembre 2021 ;

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tous documents relatifs à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis,

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/177 – SPORTS – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT D'INTERÊT PUBLIC – GIP DU GOLF DE LA PICARDIÈRE

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention constitutive passée entre la ville de Vierzon, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et l'association Golf de la Picardière,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention et tout acte y afférent ou en découlant.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/178 – SPORTS – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP GOLF

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner 6 membres du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration du GIP Golf,

- de procéder au vote pour désigner les 6 représentants du Conseil municipal :

- se présentent :

- Nicolas SANSU,
- Wendelin KIM,
- Zakaria MOUAMIR,
- Corinne OLLIVIER,
- Sabine MORÈVE,
- Bénédicte MASSICARD.

Résultats des votes :

Résultats des votes :

32 voix pour Nicolas SANSU, Wendelin KIM, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sabine MORÈVE, Bénédicte MASSICARD.

- d'élire Nicolas SANSU, Wendelin KIM, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Sabine MORÈVE, Bénédicte MASSICARD pour siéger au Conseil d'administration du GIP Golf.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

1 abstention : Mme GRISON.

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/179 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT AU CLUB CYCLISTE VIERZONNAIS ET À L'ASSOCIATION RANDO DÉCOUVERTE VIERZONNAISE

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement aux associations sportives suivantes :

- 1 450 € au Club Cycliste Vierzonnais pour l'organisation de la 62^{ème} course cycliste Paris - Chalette - Vierzon qui a eu lieu le 25 septembre 2021,

- 150 € à l'Association Rando Découverte Vierzonnaise pour l'organisation d'une randonnée familiale en soutien à la journée internationale des droits de l'enfant qui se déroulera le 20 novembre 2021,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2021, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/180 TRANSPORTS – CONVENTION MULTIPARTENARIALE RELATIVE À L'EXPLOITATION ET AU FINANCEMENT DE LA CENTRALE D'INFORMATION MULTIMODALE (CIM) EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la nouvelle convention indiquant les modalités de participation financière de l'ensemble des partenaires et la gouvernance de la Centrale d'Information Multimodale (CIM) jvmalin,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjointe au Maire déléguée, à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

DEL21/181 MOTION ADRESSÉE À MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS SOUS COUVERT DE MONSIEUR LE PRÉFET DU CHER

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de réaffirmer la nécessité de préserver et développer le service public de santé par des crédits accrus et des financements pérennes,
- de soutenir la démarche des trois Maires des villes préfecture et sous-préfectures auprès de Monsieur le Procureur de la République, d'une plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui,
- de demander à Monsieur le Ministre de la Santé, et au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé, de trouver des solutions permettant la mise en œuvre des deux équipages Smur de Bourges, sans restreindre les moyens des urgences de Vierzon et Saint-Amand Montrond.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, M. DRIF, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, M. JACQUET, M. GODARD, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DUMON (donne pouvoir à M. SANSU), Mme CHAUVET (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. KIM), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Mme TAIRET (donne pouvoir à Mme GAUCHER), M. AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à Mme MASSICARD).

2 absents : M. DESNOUES, Mme CHARMONT.

Fait à VIERZON, le 22 octobre 2021

Le Maire,



Nicolas SANSU